



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 16 juillet 2016

CABINET

Affaire suivie par : Linda SAYOUD
04 73 98 63 20
linda.sayoud@puy-de-dome.gouv.fr

La Préfète du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme
Pour information à Madame la Secrétaire Générale de la
Préfecture, Mesdames les sous-préfètes d'Ambert et
d'Issoire, Messieurs les sous-préfets de Riom et Thiers

OBJET : Modification du déroulement de la cérémonie du 17 juillet 2016

**Journée Nationale à la Mémoire des Victimes des crimes racistes et antisémites
de l'État français et d'hommage aux Justes de France**

En application des instructions de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, et en préambule à la cérémonie que vous organisez le dimanche 17 juillet dans votre commune dans le cadre de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France, je vous demande de faire observer une minute de silence à la mémoire des victimes de Nice.

Le texte suivant devra être lu : « Mesdames, messieurs, avant de débiter la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui devant ce monument, nous allons observer une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes de Nice le 14 juillet 2016 ».

Pour la préfète et par délégation,
La Secrétaire Générale,



Béatrice STEFFAN